

# REPRISE DES VISITES

**Allègement des consignes**  
à partir du mardi 22 juin 2021

Chaque patient hospitalisé identifie **3 visiteurs de plus de 18 ans pour la durée de son séjour**.

Ces informations sont notifiées dans le dossier du patient.

Pour toute visite, l'accord du Chef de Service reste indispensable.

## 1. Préparez votre visite

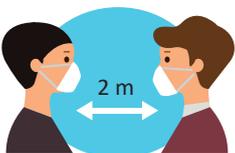
- **Ne pas avoir de symptômes COVID** (toux, fièvre...),
- Ne pas porter de bijoux (bagues, montre, etc...),
- **3 visiteurs / jour / patient**
- **1 seul visiteur / créneau de visite de 1 H**
- Se munir de son **Pass VISITES** délivré lors de la 1<sup>ère</sup> visite par le service de soins,
- Le dépôt et le retrait du linge personnel du patient hospitalisé sont à la charge du visiteur identifié.



## 2. La visite : son déroulement

### Les visites autorisées de 15H à 19H, 7J/7

- Se présenter à votre arrivée à l'agent d'accueil avec son Pass VISITES et une pièce d'identité
- Port du masque obligatoire tout au long de la visite,
- Réaliser une friction hydro-alcoolique des mains à l'entrée et à la sortie de la chambre,
- Respecter la distanciation physique de 2 m
- Aucune visite autorisée pour les patients COVID sauf sur dérogation médicale.



A ce jour, la crise sanitaire liée au COVID n'est pas terminée. C'est pourquoi afin de préserver vos proches, nous faisons appel à la responsabilité citoyenne de chacun pour respecter l'ensemble de ces mesures.

En cas de non-respect, les visites seront interdites.